

## GROUPE DE TRAVAIL « RESTAURATION »

Ce groupe de travail s'est réuni le 26 juin 2014, sous la présidence de M. Gazave, sous-directeur des politiques sociales des ministères économiques et financiers.

M. Gazave souligne la baisse générale de la fréquentation des restaurants financiers.

Même si la restauration a quelque peu évolué dans l'esprit collectif, modifiant ainsi les habitudes des agents, **FO FINANCES** souligne que la baisse du pouvoir d'achat en est bien la principale cause.

Quelques chiffres significatifs :

- Les restaurants financiers ont servi 62 % des repas en 2013 contre 67 % en 2012,
- Les RIA (Restaurants Interministériels Administratifs) ont servi 17 % des repas en 2013 contre 16,5 % en 2012.

**FO FINANCES** rappelle son attachement à une restauration collective de qualité à un tarif accessible à tous.

### POINT SUR L'EXPERIMENTATION MENEES DANS LES ALPES MARITIMES

Une expérimentation a été engagée début 2012 pour créer une seule association en charge de l'exploitation des 4 structures de restauration implantées à Nice et à Cagnes sur Mer.

Les statuts ont été publiés et une convention d'objectifs et de moyens a été établie.

La fréquentation des restaurants est bonne même si l'on peut regretter la hausse des tarifs au restaurant de Cagnes sur Mer.

La représentante de la DGFIP intervient sur la circulaire relative à la restauration collective (annoncée au Groupe de Travail de novembre 2013 pour une présentation début 2014).

Cette circulaire, toujours en phase de réécriture, indiquera tous les points essentiels du fonctionnement et de l'organisation des associations, le temps des décharges d'activités accordé aux agents (5j par mois minimum), la réglementation, les assurances à souscrire etc' des modèles de contrats et de statuts y seront également annexés.

**FO FINANCES** prend acte de la réécriture de cette circulaire qui constituera une aide précieuse pour les agents et espère sa validation prochaine !

### POINT DE SITUATION DES RESTAURANTS DES YVELINES (ARSFY)

Le bureau de l'association se compose depuis le début d'année d'une présidente, d'un secrétaire et de deux trésorières. Un contrôleur a été également recruté comme gestionnaire.

L'ARSFY et l'association de St Cloud travaillent sur un projet de fusion avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Le climat semble apaisé, cependant **FO FINANCES** déplore le peu de décharges d'heures accordées actuellement (4h/mois) en inadéquation totale avec la charge de travail quotidienne qui incombe à l'agent.

### POINT SUR LA RATIONALISATION DE STRUCTURES DE RESTAURATION DANS LE NORD

Le Nord bénéficie de 15 restaurants dont 12 sous tutelle DRFIP.

Sous l'impulsion de la délégation départementale, les 12 restaurants organisent dorénavant une consultation unique pour le renouvellement des contrats avec les prestataires du privé. Un cahier des charges est rédigé par lot.

Baisse  
générale de la  
fréquentation

Cependant, 12 tarifs différents sont proposés, **FO FINANCES** estime judicieux de travailler avec les présidents d'association à l'harmonisation des tarifs !

### **TITRES RESTAURANT : OPTIMISATION ET SECURISATION DU CIRCUIT DE GESTION**

La dématérialisation des titres restaurant est autorisée depuis le 2 avril dernier.

Pour Monsieur Gazave, elle permettra la simplification et la sécurisation du circuit actuel de gestion. Le type de support n'est pas encore défini, un appel à compétences a été lancé auprès d'entreprises, une seule a été consultée à ce jour.

Une expérimentation sur quelques départements sera réalisée courant 2015.

A ce stade, aucune décision n'est prise sur le choix de l'option du dispositif : forfait réel, forfait intégral ou partiel. Elle fera l'objet d'une consultation ultérieure.

Pour **FO FINANCES**, l'utilisation des titres limitée à la pause méridienne et hors week-end est inacceptable. La dématérialisation du titre restaurant ne doit pas aboutir à une utilisation plus restrictive que celle actuellement en vigueur.

### **LIAISON FROIDE AGRAF**

La résiliation du bail du site du boulevard Belleville (Palikao), prévue pour fin 2015, va conduire à la fermeture de la cuisine centrale (approvisionne 8 restaurants satellites) et du restaurant Palikao.

Si aucune décision n'est prise à ce jour sur la réinstallation de la nouvelle cuisine, une étude a confirmé la faisabilité d'une nouvelle cuisine centrale sur le site d'Ivry. Elle permettrait également la livraison en liaison froide des 8 satellites actuels. Le choix sera arrêté avant la fin de l'année.

**FO FINANCES** sera vigilant sur le maintien des 8 satellites et sur les modalités de reclassement des personnels actuellement sur le restaurant Palikao.

### **FORMATION DES DELEGUES**

Deux modules de formation sont proposés aux délégués depuis janvier 2014. Quatre sessions ont été dispensées à ce jour. 48 délégués ont été formés sur le module « droit et comptabilité des associations » et 49 sur le module « hygiène, qualité, contrôle du prestataire ».

A noter que les trésoriers d'association peuvent demander une formation spécifique organisée par l'IGPDE.

**FO FINANCES** regrette une nouvelle fois que les délégués soient assujettis à des missions supplémentaires dans un cadre restreint d'emploi.

### **POINTS DIVERS**

Le projet d'un restaurant sur le site parisien « Argonne » : pour rappel, les pourparlers ont débuté en 2010 et semblent totalement interrompu dans la mesure où la proposition de la CRAMIF en matière de superficie ne permet pas d'envisager l'installation d'un restaurant sur place.

**FO FINANCES** déplore cette situation où seuls deux restaurants conventionnés sont à la disposition des agents.

## **Dématérialisation des Titres Restaurant : expérimentation en 2015**

**FO FINANCES revendique une restauration collective de proximité et de qualité pour tous. C'est pourquoi, et pour en rester aux dossiers mis à l'ordre du jour de ce groupe de travail, cela doit se concrétiser par des actes forts :**

- le maintien des emplois dans le domaine de l'action sociale,
- l'attribution aux agents responsables des associations des crédits d'heures nécessaires à l'exercice de leurs fonctions,
- une revalorisation des titres restaurant,
- le maintien de l'ensemble des restaurants satellites au sein de l'AGRAF.

**PRIORITÉ  
AUX AGENTS**